

**AR FEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**
016-211602362-20160408-D_2016_3_5.DOC
Reçu le 29/04/2016
8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_5_5

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 19

Votants : 22

Objet : Participation de la commune à des organismes publics

L'an deux mille seize, le vendredi 08 avril à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 01 Avril 2016

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORREDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Monsieur FOUCHE Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Madame TAMAGNA Véronique
Monsieur RABSKI Jean a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune adhère à des groupements de collectivités dans le but de mutualiser une compétence spécifique. Aussi, elle participe financièrement à des services émanant d'autres collectivités.

Un montant de 29 000 € a été inscrit et voté au budget primitif 2016 de la commune pour son adhésion à des groupements de collectivité. Il est proposé d'individualiser celles-ci et d'inscrire chacune de ces participations à l'article 657358.

Après avoir examiné chaque participation et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal attribue les participations 2016 au groupement des collectivités et autres collectivités comme suit :

Sur le compte 65548 :

Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques : 623,95 €

Sur le compte 657358 :

Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente : 7 875,00 €

Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies et l'Information : 2 491,42 €

Syndicat Mixte de la Fourrière : 1 803,20 €

SIAH de la Boëme et de la Charraud : 14 147,00 €

Sur le compte 657348 :

SIVOM de Saint Michel : 90,00 €

Commune de Châteauneuf-sur-Charente : 650 €

AR PREFECTURE

Sur le compte 657.3 :

016-211602362-20160408-D_2016_E_E_D

Reçu le 29/04/2016

Conseil Départemental de la Charente (frelons asiatiques)

: 775,00 €

Le Maire,

Le Maire,

Michel CARTERET



Emis le 08/04/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le

29 AVR. 2016

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0